Soumis par

**Le gouvernement de Côte d'Ivoire**

**pour**

Malaria, systématique

**Formulaire de demande d'assistance Gavi pour une stratégie de vaccination nationale**

# 1 Modalités des demandes de subvention Gavi

## 1.2 Modalités de Gavi

### 1.2.1 Modalités de Gavi

TLes modalités de l'accord-cadre de partenariat (ACP) entre Gavi et le Pays, y compris les dispositions concernant la lutte contre la corruption, le terrorisme et le blanchiment d'argent, restent en vigueur et s'appliquent à tout support fourni par Gavi conformément à la présente demande. Les modalités ci-dessous ne créent pas d'obligations supplémentaires ni ne remplacent celles de l'ACP. Dans le cas où un Pays n'a pas encore exécuté l'ACP, les modalités de la présente demande s'appliquent à tout appui fourni par Gavi conformément à la présente.

#### MODALITÉS DE LA DEMANDE DE SUBVENTIONS GAVI

**FONDS UTILISÉS UNIQUEMENT POUR DES PROGRAMMES APPROUVÉS**
Le pays candidat (le « Pays ») confirme que toutes les contributions financières de Gavi seront utilisées et ne contribueront qu'aux fins du (ou des) programme(s) décrit(s) dans la candidature du Pays. Toute modification significative par rapport au(x) programme(s) approuvé(s) doit être étudiée et approuvée à l'avance par Gavi. Toutes les décisions de financement de la demande se font à la discrétion de Gavi et sont soumises aux processus IRC et à la disponibilité des fonds.

**MODIFICATION DE LA DEMANDE**
Dans le cadre de son évaluation conjointe, ou de tout autre mécanisme d'émission de rapport annuel contractuel, le Pays notifiera Gavi s'il souhaite proposer une modification à la description du (ou des) programme(s) inclus à sa candidature. Gavi gardera trace de toutes les modifications approuvées conformément à ses directives et la demande du Pays sera modifiée.

**RESTITUTION DES FONDS**
Le Pays convient de rembourser Gavi de l'ensemble des financements accordés qui, selon Gavi, n'auraient pas été utilisés pour le (ou les) programme(s) décrits dans la candidature. Le Pays doit effectuer le remboursement en dollars américains sous soixante (60) jours après réception de la demande de remboursement de Gavi, à moins que Gavi n'en décide autrement, sur le compte ou les comptes indiqué(s) par Gavi.

**SUSPENSION / ANNULATION**
Gavi peut suspendre tout ou partie de son financement au Pays s'il y a des raisons de suspecter que les fonds ont été utilisés à des fins autres que celles du ou des programme(s) décrit(s) dans la demande du Pays, ou dans toute modification de la demande approuvée par Gavi. Gavi se réserve le droit de mettre fin à son appui au Pays pour le/les programme(s) décrit(s) dans la présente demande si un détournement des fonds de Gavi est confirmé.

**EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ**
Le Pays pourra ne pourra être tenu responsable que pour les obligations en lien avec : (i) la mise en œuvre de tout programme implanté dans le Pays ; et (ii) l'utilisation ou la distribution de vaccins et de fournitures associées après que le titre de ces fournitures ait été validé pour le Pays.
Aucune des parties ne pourra être tenue responsable en cas de défaut des vaccins ou des fournitures associées, pour lesquels le fabricant est seul responsable. Gavi ne sera pas responsable de fournir des financements supplémentaires pour remplacer des vaccins ou des fournitures associées qui seraient ou deviendraient défectueux ou seraient suspendus, quel que soit le motif.

**ASSURANCE**
Sauf accord préalable de Gavi, le Pays souscrira de manière permanente une assurance couvrant tous les actifs à risque inclus aux actifs du Programme (incluant les vaccins et les fournitures associées), ainsi qu'une assurance de responsabilité civile souscrite auprès d'une compagnie d'assurance financièrement viable et de bonne réputation. L'assurance souscrite devra correspondre aux polices d'assurance délivrées à des entités similaires engagées dans des activités comparables.

**LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**
Le Pays confirme que les fonds apportés par Gavi ne seront pas proposés à des tiers et que le Pays ne cherchera, en lien avec la présente demande, aucun cadeau, paiement ou avantage direct ou indirect qui pourrait être considéré comme une pratique illégale ou de corruption.

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LE BLANCHIMENT D'ARGENT**
Le Pays confirme que les fonds fournis par Gavi ne seront pas utilisés pour soutenir ou promouvoir la violence, la guerre ou l'élimination de la population d'un pays, aider des terroristes et leurs activités, participer à du blanchiment d'argent ou financer des organisations ou des individus en lien avec le terrorisme ou impliqués dans des activités de blanchiment d'argent ; ou pour payer ou importer des biens, si lesdits paiements ou importations, à la connaissance du Pays, sont interdits par le Conseil de sécurité des Nations unies.

**AUDITS ET ARCHIVES**
Le Pays réalisera des audits financiers annuels et les fournira à Gavi, sur demande. Gavi se réserve le droit de réaliser, par ses propres moyens ou via un agent, des audits ou d'autres évaluations de la gestion financière pour s'assurer du bon usage des fonds fournis au Pays.
Le Pays tiendra une comptabilité précise, détaillant l'utilisation des financements de Gavi. Le Pays tiendra sa comptabilité conformément aux normes de comptabilité nationales pendant au moins trois ans après la date du dernier versement de fonds de Gavi. En cas de déclaration de détournement des fonds, le Pays devra conserver les livres de comptabilité jusqu'à ce que les conclusions de l'audit soient émises. Le Pays accepte de ne pas invoquer de privilège concernant ses archives contre Gavi dans le cadre de tout audit.

**CONFIRMATION DE LA VALIDITÉ JURIDIQUE**
Le Pays et les signataires du Pays confirment que la candidature, et tout autre mécanisme de rapport annuel conclu, est juste et conforme et constitue une obligation légale pour le Pays, dans les limites prévues par la loi locale, visant à l'exercice du (ou des) programme(s) décrit(s) dans son application et le cas échéant, dans les dispositions suivantes.

**Le Pays et les signataires du Pays confirment que la candidature, et tout autre mécanisme de rapport annuel conclu, est juste et conforme et constitue une obligation légale pour le Pays, dans les limites prévues par la loi locale, visant à l'exercice du (ou des) programme(s) décrit(s) dans son application et le cas échéant, dans les dispositions suivantes.**
Le Pays déclare avoir pris connaissance des diverses politiques, directives et processus décrivant le(s) programme(s), notamment et sans limitation, la Politique de transparence et de responsabilité (TPR) et qu'il se conforme aux provisions stipulées. Toutes les politiques, directives et processus associés au programme sont consultables sur le site officiel de Gavi et/ou envoyés dans le Pays concerné.

**UTILISATION DE COMPTES BANCAIRES COMMERCIAUX**
Il relève de la responsabilité du Pays de s'informer correctement sur toute banque commerciale utilisée pour gérer le soutien en espèces de Gavi. Le Pays confirme qu'il assumera toute responsabilité de réapprovisionnement des fonds du soutien de Gavi perdus en raison de l'insolvabilité de la banque, de fraude ou de circonstances imprévues.

**ARBITRAGE**
Tout différend entre le Pays et Gavi qui découle de sa demande ou est lié à celle-ci et n'est pas résolu à l'amiable sous un délai raisonnable, sera soumis à arbitrage à la demande de Gavi ou du Pays. L'arbitrage sera mené conformément au règlement d'arbitrage de la CNUDCI alors en vigueur. Les parties acceptent d'être liées par la sentence arbitrale, qui constituera la décision finale sur le différend en question. L'arbitrage se déroulera à Genève, en Suisse. Les langues de l'arbitrage seront l'anglais ou le français.

Pour tout différend dont le montant en jeu est inférieur ou égal à 100 000 $ (USD) ou moins, il y aura un arbitre, choisi par Gavi. Pour tout différend dont le montant en jeu est supérieur à 100 000 $ (USD), il y aura trois arbitres, nommés ainsi : Gavi et le Pays choisiront chacun un arbitre et ces deux arbitres choisiront ensemble un troisième arbitre qui présidera.

Gavi ne sera pas responsable envers le pays de toute réclamation ou perte liée au(x) programme(s) décrit(s) dans la demande, y compris mais sans s'y limiter, toute perte financière, tout dommage de la propriété ou blessure personnelle ou décès. Le Pays est le seul responsable de tous les aspects de la gestion et de la mise en œuvre du ou des programme(s) décrit(s) dans sa demande.

## 1.3 Directives de Gavi et autres téléchargements utiles

### 1.3.1 Directives et documents à télécharger

Veuillez consulter les directives s'appliquant à votre demande d'appui.

Veuillez consulter et télécharger tous les documents. Il est important de relever que certains documents doivent être complétés en ligne et qu'ils devront être mis en ligne lors des étapes finales de votre candidature.

Ce formulaire de demande est destiné à collecter les informations nécessaires pour que Gavi puisse traiter les demandes d'appui, planifier l'approvisionnement en vaccins et l'assistance technique, suivre les données et plus encore.

Une composante clé de la candidature est un plan opérationnel robuste (Plan d'introduction d'un nouveau vaccin pour la vaccination systématique ou Plan d'action pour une campagne de vaccination), expliquant comment le pays envisage d'introduire le vaccin ou de conduire le projet de campagne, en y associant un budget cohérent. Le Plan d'introduction d'un nouveau vaccin ou le Plan d'action doit être soumis conjointement à ce formulaire de candidature et sera considéré comme le fondement de la demande de support.

Pour plus d'informations concernant les documents à soumettre avec votre candidature et leurs contenus, veuillez vous reporter aux directives concernées : http://www.gavi.org/support/process/apply/

# 2 Examiner et mettre à jour les informations sur le pays

## 2.1 Profil du pays

### 2.1.1 Profil du pays

Éligibilité au soutien Gavi

|  |
| --- |
| Pas de réponse |

Groupe de cofinancement

|  |
| --- |
| Transition accélérée |

Date de l'accord-cadre de partenariat avec Gavi

|  |
| --- |
| 19 Juillet 2013 |

Rang du pays dans le cadre concernant la participation des partenaires de Gavi

|  |
| --- |
| 3 |

Date de l'évaluation de capacité des programmes

|  |
| --- |
| Pas de réponse |

### 2.1.2 Données concernant la santé et l'immunisation du pays.

Veuillez vous assurer que vos données de santé et de vaccination au niveau national soient à jour. Dans le cas contraire, rendez-vous dans la section Informations sur le financement et les dépenses de vaccination du portail pour soumettre ces informations.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | 2022 | 2023 |
| Total des dépenses du gouvernement |  |  |
| Montant total dépensé par le gouvernement en matière de santé |  |  |
| Budget d'immunisation |  | 74,296,526.72 |

### 2.1.3 Cycle national de planification et de budget pour la santé et cycle national de planification pour la vaccination :

Le cycle de planification du gouvernement commence le

|  |
| --- |
| 1 Janvier |

Le plan national du secteur de la santé actuel (NHSP) est

|  |  |
| --- | --- |
| À partir de | 2021 |

|  |  |
| --- | --- |
| Jusqu'à | 2025 |

La période de votre plan pluriannuel complet (PPAc) est

|  |
| --- |
| 2021-2022 |

Est-ce que le PPAc présent dans notre dossier est toujours d'actualité ?

|  |  |
| --- | --- |
| Oui[ ]  | Non[x]  |

Si vous avez sélectionné « non », veuillez préciser la période du nouveau PPAc dans la rubrique des documents du pays du nouveau PPAc.

Note 1

|  |  |
| --- | --- |
| À partir de | 2022 |

|  |  |
| --- | --- |
| Jusqu'à | 2025 |

Si les informations ci-dessus sont incorrectes, veuillez les corriger ou fournir des informations supplémentaires ou autres commentaires ici :

|  |
| --- |
| Le nouveau PPAC est le Plan Stratégique National de Vaccination (PSNV) 2022-2025 |

### 2.1.4 Réglementation douanière nationale

Veuillez décrire la réglementation douanière locale, les dispositions pour inspection avant livraison et les documents spéciaux requis nécessaires à la livraison du vaccin.

|  |
| --- |
| Les différentes étapes d’expédition et de réception du vaccin sont : 1.Mise à disposition des documents accompagnant les vaccins (lettre de transport aérien, facture commerciale, liste de colisage) par le fournisseur à la DC-PEV (structure bénéficiaire) ;2.Demande d’exonération des droits et taxes douanières au ministère de l’Économie et des Finances par la DC-PEV ;3.Demande d’autorisation d’importation auprès de l’AIRP ;4.Émission de la déclaration de douanes ;5.Demande d’autorisation d’enlèvement auprès de l’AIRP ;6.Inspection des colis par les douaniers ;7.Enlèvement par le transitaire vers la structure bénéficiaire (dépôt central DC-PEV). |

### 2.1.5 Agence nationale de réglementation

Veuillez fournir des informations sur l'agence nationale de réglementation de votre pays, notamment son statut (ex : si elle est certifiée par l'OMS). Veuillez indiquer un contact avec un numéro de téléphone et une adresse e-mail. L'UNICEF soutiendra tout le processus et peut devoir communiquer les exigences de licence aux fabricants du vaccin le cas échéant.

|  |
| --- |
| Créée par la loi n°2017-541 du 03 Août 2017, l'AIRP est une Autorité Administrative Indépendante (AAI) dont la mission est de contribuer à la mise en œuvre de la politique pharmaceutique nationale, de contrôler le secteur pharmaceutique et de veiller au respect des lois et règlements dans les domaines relevant de sa compétence. Elle assure de la conception à leur utilisation, la qualité, la sécurité et l'efficacité des médicaments. A ce titre , elle chargée d'octroi d'autorisation d'exercice , d'octroi d'autorisation de mise sur le marché, etc. Dr Hassan Coulibaly en est l'actuel directeur, Tel: ; Mail: |

## 2.2 Programmes nationaux de vaccination

### 2.2.2 Aperçu financier des programmes de vaccination actifs

VPH systématique

Note 2

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | 2023 | 2024 |
| Cofinancement par le pays (en $ US) | 884,694 | 1,153,055 |
| Appui de Gavi (en $ US) | 355,316 | 128,378 |

MenA systématique

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | 2023 | 2024 |
| Cofinancement par le pays (en $ US) | 700,466 | 897,715 |
| Appui de Gavi (en $ US) | 192,674 | 9,873 |

Rougeole-rubéole systématique

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | 2023 | 2024 |
| Cofinancement par le pays (en $ US) | 761,694 | 838,773 |
| Appui de Gavi (en $ US) | 224,073 | 162,941 |

PCV systématique

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | 2023 | 2024 |
| Cofinancement par le pays (en $ US) | 5,288,960 | 6,778,541 |
| Appui de Gavi (en $ US) | 2,972,927 | 1,616,992 |

Pentavalent systématique

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | 2023 | 2024 |
| Cofinancement par le pays (en $ US) | 1,237,284 | 1,585,700 |
| Appui de Gavi (en $ US) | 815,390 | 500,179 |

ROTA systématique

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | 2023 | 2024 |
| Cofinancement par le pays (en $ US) | 7,383,713 | 9,463,276 |
| Appui de Gavi (en $ US) | 4,624,457 | 2,739,141 |

**Résumé des Programmes de Vaccination actifs**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | 2023 | 2024 |
| Montant total du cofinancement par le pays (en $ US) | 16,256,811 | 20,717,060 |
| Appui total de Gavi (en $ US) | 9,184,837 | 5,157,504 |
| Valeur totale (en $ US) (Gavi + cofinancement) | 25,441,648 | 25,874,564 |

## 2.3 Couverture et équité

### 2.3.1 Analyse de la situation en matière d'équité et de couverture

Remarque : si une analyse récente de l'analyse de la couverture et de l'équité est d'ores et déjà disponible, par exemple dans le cadre d'un rapport d'évaluation conjointe, vous pouvez simplement mettre en référence le rapport et la section où ces informations sont consultables.

Décrivez des preuves au niveau national et régional de la couverture et de l'équité en matière de vaccination dans le pays et des obstacles à l'amélioration. En particulier, identifiez les zones et les groupes à faible couverture ou à inégalités élevées liées à des caractéristiques géographiques, socio-économiques, culturelles ou d'alphabétisation des femmes, ainsi que les communautés systématiquement marginalisées. Indiquez les zones et/ou les populations à faible couverture (en %) et celles avec les nombres absolus les plus importants d'enfants non-vaccinés ou sous-vaccinés. Parmi les données sources, pensez aux données administratives, aux enquêtes de couverture, aux EDS/MICS, aux analyses de l'équité, aux enquêtes de connaissances, attitudes et pratique et aux profils des maladies comme la rougeole.

Décrivez les problématiques qui sous-tendent les performances du système de vaccination, comme:

* Personnel de santé : disponibilité et distribution ;
* Préparation de la chaîne d'approvisionnement ;
* Obstacles liés au sexe : tout problème lié à l'accès au système de santé pour les femmes ;
* Qualité et disponibilité des données ;
* Génération de la demande/demande de services de vaccination, calendriers de vaccinations, etc. ;
* Direction, gestion et coordination : tels que les obstacles principaux associés à la gestion du programme de vaccination, la performance des équipes nationales et régionales du PEV, la gestion et la supervision des services d'immunisation ou des problèmes plus généraux de gouvernance sectorielle ;
* Les difficultés de financement associées au programme d'immunisation ayant un impact sur la capacité à étendre la couverture, notamment les obstacles liés à la planification, la budgétisation, les déboursements et l'exécution des ressources ;
* D'autres aspects critiques : tout autre point identifié, par exemple selon le PPAc, l'évaluation du PEV, l'EPI, l'EVM ou tout autre plan à l'échelle du pays, ou les conclusions de rapports d'évaluation indépendants.

Décrivez les leçons tirées et les meilleures pratiques concernant l'efficacité des activités mises en œuvre pour améliorer la couverture et l'équité ; les recommandations sur les modifications ou les nouvelles interventions qui peuvent être nécessaires pour accélérer les progrès (incluez des données qui corroborent les conclusions et recommandations).

|  |
| --- |
| Voir les rapports des analyses portant sur l'équité réalisée en 2019 et les Zéros doses réalisée en 2022. |

## 2.4 Documents du pays

### 2.4.1 Télécharger les documents du pays

Veuillez fournir **les documents nationaux** utiles dans le cadre du programme national de vaccination et pour plusieurs vaccins ; ils seront pris en compte lors de l'examen de votre demande. Dans le cas où vous auriez déjà fourni un ou plusieurs documents nationaux, il n'est pas nécessaire de le(s) mettre en ligne, sauf si la version du document a changé. Si les documents ne peuvent être fournis, veuillez utiliser l'outil « commentaires » pour expliquer pourquoi ou préciser quand ils seront disponibles.

Veuillez noter que seuls les documents nationaux d'ordre général sont téléchargeables ici ; à la fin de la section 3 (sous-section « Télécharger de nouveaux documents de candidature »), vous devrez fournir les documents applicables au support requis (par exemple le plan d'introduction d'un nouveau vaccin et/ou un plan d'action pour une campagne, un nouveau budget, un soutien de candidature, etc.).

Pays et documents de planification

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Stratégie de vaccination nationale (NIS)ou plan pluriannuel complet de vaccination (cMYP) ou plan stratégique national équivalent |

|  |
| --- |
| PPAc\_2016-2020\_final 19072016\_04-01-18\_11.31.41.pdf |
| PlanStrategieNationalVaccinationCIV120032022\_19-07-23\_15.47.08.pdf |

 |
|  |
|  | Plan stratégique national pluriannuel/Outil d'estimation du PPAc |

|  |
| --- |
| cMYP\_Costing\_Tool\_V3.9.2. RCI 2016\_2020xlsx\_04-01-18\_11.32.33.xlsx |
| NIS.Cost CIV\_20-07-23\_10.32.34.pdf |

 |
|  |
|  | Évaluation de la Gestion efficace des vaccins (GEV) |

|  |
| --- |
| CIV\_GEV CIV-EGEV 2015- RAPPORT-final V5-150729 1\_04-01-18\_11.40.44.docx |
| Rapport Gev CIV 2021\_19-07-23\_15.43.28.pdf |

 |
|  |
|  | Gestion efficace des vaccins (GEV) : dernier rapport du plan d'amélioration |

|  |
| --- |
| CIV\_rapport de mise en oeuvre du pland&#39;amelioration de la 1 GEV 2015\_04-01-18\_11.43.10.docx |

 |
|  |
|  | Documents de qualité des données et d'enquête : rapport final de la toute dernière enquête contenant les indicateurs de couverture vaccinale |

|  |
| --- |
| Rev\_PEV\_CI\_Rapport sectoriel ECV\_vf\_0K\_04-01-18\_11.54.08.pdf |
| CIVRapportENCVCI 2021VF\_19-07-23\_15.42.16.pdf |

 |
|  |
|  | Documents de qualité des données et d'enquête : plan d'amélioration de la qualité des données de vaccination |

|  |
| --- |
| Annalyse sitionnelle\_qualité donnée\_13062017\_04-01-18\_12.01.35.pdf |

 |
|  |
|  | Documents de qualité des données et d'enquête : rapport de la toute dernière revue documentaire sur la qualité des données de vaccination | Aucun fichier n'a été téléversé |
|  |
|  | Documents de qualité des données et d'enquête : rapport de la toute dernière évaluation approfondie sur la qualité des données, notamment de vaccination |

|  |
| --- |
| CIV\_Rapport\_Global\_Revue\_PEV\_2015\_VF\_04-01-18\_12.25.12.pdf |

 |
|  |
|  | Ressources humaines échelle salarialeSi un soutien au paiement des salaires, des compléments, des incentives et d'autres indemnités est nécessaire | Aucun fichier n'a été téléversé |
|  |

Documents de coordination et des groupes de conseil

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Termes de référence du Forum de coordination nationalCCIA, CCSS ou équivalent |

|  |
| --- |
| Arrêté nouveau CCIA\_18-01-20\_19.53.45.pdf |

 |
|  |
|  | Procès-verbaux des réunions du Forum de coordination national des 12 derniers mois |

|  |
| --- |
| CCIA 5 avril 2019\_18-01-20\_10.00.36.zip |
| PV SIGNE DEUXIEME REUNION ORDINAIRE DU CCIA\_19-07-23\_15.37.03.pdf |

 |
|  |

Autres documents

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Autres documents (facultatif)Veuillez également fournir les autres documents nationaux nécessaires au soutien de la demande durant son examen, par exemple les rapports d'évaluation des infrastructures sanitaires, les enquêtes Savoir-Comportements-Pratiques ou toute autre enquête associée à la demande, si disponible. |

|  |
| --- |
| RapportCartographie enfants zero doseetsousVaccinésCIVAoût 2022\_19-07-23\_15.35.02.pdf |
| Rapport finalAnalyse de léquité en matière de vaccination PEVCIV\_20-07-23\_10.31.25.pdf |

 |
|  |

# 3 Malaria, systématique

## 3.1 Données relatives au programme et à la vaccination

### 3.1.1 Choix de présentation et de dates

Pour chaque type d'aide, veuillez préciser les dates de début et de fin.

Note 3

Malaria, systématique

|  |  |
| --- | --- |
| Présentation préférée | Malaria, 2 doses/flacon, lyophilisé |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| La présentation fait-elle l'objet d'une licence ou d'un enregistrement ? | Oui [x]  | Non [ ]  |

|  |  |
| --- | --- |
| Deuxième présentation préférée |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| La présentation fait-elle l'objet d'une licence ou d'un enregistrement ? | Oui [x]  | Non [ ]  |

|  |  |
| --- | --- |
| Date de livraison demandée pour les vaccins et les fournitures associées | 1 Février 2024 |

|  |  |
| --- | --- |
| Date de déploiement prévue | 1 Avril 2024 |

|  |  |
| --- | --- |
| Assistance demandée jusqu'au | 2024 |

### 3.1.2 Présentation des vaccins, enregistrement ou octroi d'une licence

Si l'une des présentations sélectionnées ne dispose pas encore d'une licence ou d'un agrément, veuillez fournir le délai avant obtention d'une licence ou de l'agrément, et préciser si les réglementations nationales autorisent une procédure accélérée d'enregistrement national pour un vaccin préqualifié par l'OMS et veuillez confirmer si la procédure d'obtention d'une licence sera terminée avant l'introduction ou la campagne.

|  |
| --- |
| Sans objet |

### 3.1.3 Approvisionnement en vaccins

Gavi s'attend à ce que la plupart des pays se procurent les fournitures de vaccination via l'UNICEF. Le pays a-t-il besoin d'un moyen alternatif d'approvisionnement et de livraison des fournitures de vaccination (financé par le pays ou par Gavi) ?

|  |  |
| --- | --- |
| Oui[ ]  | Non[x]  |

Si vous avez répondu Oui, veuillez joindre le document suivant dans la section de téléchargement : \* Une description du mécanisme et les vaccins ou biens que le pays entend se procurer via ce mécanisme. \* L'assurance que les vaccins proviendront de la liste de l'OMS des vaccins préqualifiés, en indiquant le vaccin spécifique de cette liste. OU, pour l'approvisionnement en vaccins produits localement directement auprès d'un fabricant qui ne serait pas préqualifié par l'OMS, fournir l'assurance que les vaccins achetés respectent la définition de l'OMS de vaccins de qualité, pour lesquels il n'y a pas de problèmes de qualité non résolus signalés à l'OMS, et pour lesquels la conformité est assurée par une agence nationale de réglementation (ANR) entièrement opérationnelle, selon les critères de l'OMS, dans les pays où ils sont fabriqués et achetés.

## 3.2 Informations sur la cible

### 3.2.1 Cibles de la vaccination systématique

Gavi apportera son aide à l'introduction systématique, sous forme d'un calendrier à quatre doses chez les enfants à partir de 5 mois, suivant les recommandations de l'OMS. L'assistance de Gavi vise à permettre l'introduction de vaccins contre la malaria dans les calendriers de vaccination systématique nationaux dans des régions avec une transmission modérée à élevée du paludisme de type P. falciparum, dans le cadre du plan complet de contrôle de la malaria du pays. Compte tenu de la disponibilité limitée à l'échelle mondiale de doses du vaccin antipaludique et suivant les consignes du cadre de l'OMS pour la distribution de quantités limitées de vaccin contre la malaria, celui-ci sera distribué progressivement selon des phases sous-nationales, en commençant par les régions en ayant le plus besoin. Les pays doivent présenter une stratification des régions sous-nationales selon leur catégorie de besoin dans le cadre.
Veuillez n'inclure que les populations ciblées associées aux régions proposées de catégorie 1 dans le tableau ci-dessous.
Toute extension supplémentaire proposée du vaccin peut être indiquée dans le plan d'introduction de nouveau vaccin.

*Fou demande pour la malaria uniquement : veuillez vous reporter aux consignes de Gavi pour le calcul des doses de vaccin antipaludique pour obtenir un calcul des doses adapté aux paramètres standard du pays. Les calculs sur le portail sont des estimations.

Consignes de Gavi pour le calcul des doses pour le vaccin antipaludique*

Note 4

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| À partir de | 1  | semaines [ ]  | mois [x]  | ans [ ]  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Jusqu'à | 11  | semaines [ ]  | mois [x]  | ans [ ]  |

|  |  |
| --- | --- |
|  | 2024 |
| Population dans la cohorte d'âge cible (nombre) | 59,639 |
| Population cible à vacciner (première dose)(#) | 46,326 |
| Population cible à vacciner (deuxième dose) (#) | 4,170 |
| Population cible à vacciner (troisième dose) (#) | 2,711 |
| Population cible à vacciner (dernière dose)(#) | 542 |
| Taux de pertes estimés pour la présentation préférée (%) | 7 |

## 3.3 Informations de cofinancement

 Je comprends que Gavi révise actuellement ses politiques de cofinancement, et que la décision anticipée de son conseil sera émise en décembre 2022. Cette révision devrait toucher le cofinancement et l'aide financière fournis aux pays pour l'introduction du vaccin contre la malaria.
Acceptez-vous cela ?

|  |  |
| --- | --- |
| Oui[x]  | Non[ ]  |

Gavi ne dispose actuellement pas des conditions spécifiques de cofinancement pour le vaccin antipaludique.
Elles seront disponibles dans le portail pays après la décision du Conseil de Gavi lors de sa réunion de décembre 2022 et suivront l'obligation de cofinancement que la nouvelle politique de cofinancement établira. Veuillez vous assurer que la proposition de calendrier de vaccination est incluse dans le plan d'introduction du nouveau vaccin.

Prix par dose ($ US) - Malaria systématique

|  |  |
| --- | --- |
|  | 2024 |
| 2 dose/flacon, lyophilisé | 9.3 |

Prix des marchandises ($ US) - Campagne systématique malaria

|  |  |
| --- | --- |
|  | 2024 |
| Seringues autobloquantes | 0.038 |
| Seringues pour reconstitution | 0.021 |
| Réceptacles de sécurité | 0.006 |
| Coût de transport en % de la valeur de l'appareil | 0.61 |

### 3.3.2 Choix du montant de cofinancement par dose de vaccin du pays

 Le tableau ci-dessous montre l'engagement financier estimé pour l'approvisionnement en vaccins et fournitures pour le pays, et le pourcentage que l'appui de Gavi représente.
Veuillez notrer que les valeurs représentées dans ce tableau ne prennent pas compte des changements de groupe de cofinancement. Les calculs pour toute la période de cinq ans sont basées sur le groupe de cofinancement du pays dans la première année.

Note 5

|  |  |
| --- | --- |
|  | 2024 |
| Part de cofinancement du pays par dose (en %) | 40 |
| Cofinancement minimum du pays par dose ($ US) | 3.72 |
| Cofinancement du pays par dose (indiquer un montant égal ou supérieur au minimum) ($ US) | 3.72 |

### 3.3.3 Valeurs estimées que le pays et Gavi doivent financer pour l'approvisionnement en fournitures

Malaria, systématique

|  |  |
| --- | --- |
|  | 2024 |
| Doses de vaccin financées par Gavi (#) |  |
| Doses de vaccin cofinancées par le pays (#) |  |
| Seringues autobloquantes financées par Gavi (#) |  |
| Seringues autobloquantes cofinancées par le pays (#) |  |
| Seringues pour reconstitution financées par Gavi (#) |  |
| Seringues pour reconstitution cofinancées par le pays (#) |  |
| Réceptacles de sécurité financés par Gavi (#) |  |
| Réceptacles de sécurité cofinancés par le pays (#) |  |
| Coûts de transport financés par Gavi ($) |  |
| Coûts de transport cofinancés par le pays ($) |  |

|  |  |
| --- | --- |
|  | 2024 |
| Valeur totale (en $ US) à cofinancer par le pays |  |
| Valeur totale (en $ US) à financer par Gavi |  |
| Valeur totale à financer (en $ US) |  |

### 3.3.4 Paiement du cofinancement

Veuillez indiquer le processus permettant de garantir que les versements de cofinancement puisssent être effectués au moment opportun.

|  |
| --- |
| Dans le contexte de la sortie de l’éligibilité Gavi du pays, plusieurs actions ont été développées, pour assurer la pérennité du programme :(i)La disponibilité d’une attestation du gouvernement pour le paiement anticipé des vaccins, consommables et coûts opérationnels pour les périodes 2016-2020 et 2021-2025. L’attestation pour la période 2026-20230 sera également proposée au gouvernement, en ajustant les montants pour le paiement anticipé des vaccins, consommables et coûts opérationnels ;(ii)L’adhésion du pays à l’initiative d’indépendance vaccinale qui se traduit par un crédit de 5 millions de dollars (à travers l’UNICEF) pour l’approvisionnement en vaccins. Ce montant est remboursé, trois (03) mois après la consommation ;(iii) le paiement anticipé des vaccins en année N-1 en session unique;(iv)Un plan de viabilité financière de la santé est en cours d’élaboration par le GTT3 en charge de la pérennité du financement de la santé et prendra en compte le financement de la vaccination ;(v)La création d’un compte séquestre pour l’acquisition des vaccins qui doit être alimenté par l’Etat et les Partenaires ;(vi)L’existence d’une Plateforme Nationale de Coordination du Financement de la Santé (PNCFS) dont l’une des missions est la mobilisation des ressources domestiques et le recueil des contributions du secteur public ou privé, et de la société civile qui concourent au financement du secteur de la santé, y compris le financement de la vaccination ;(vii)L’organisation d’un dialogue national sur le financement de la santé, en avril 2019, pour la sécurisation de fonds pour les soins de santé primaires y compris la vaccination. |

Si votre pays est dans la phase de transition accélérée pour le soutien de Gavi, veuillez répondre à la question suivante :

Veuillez fournir des preuves que les obligations de cofinancement pour la nouvelle introduction ont fait l'objet d'un budget et expliquez comment le pays projette de payer la partie en autofinancement. Veuillez indiquer dans quelle mesure les plans à moyen terme de vaccination et de santé et les cadres de dépenses à moyen terme incorporent les coûts supplémentaires associés à cette introduction. Précisez, le cas échéant, tout défaut de cofinancement s'étant produit au cours des cinq dernières années.

|  |
| --- |
| L’adhésion du pays à l’Initiative de l’Indépendance Vaccinale (IIV) avec l’existence d’une ligne budgétaire allouée à l’achat anticipé des vaccins constitue une opportunité pour garantir la quote-part de l’État au cofinancement des vaccins , y compris le vaccin contre le paludisme. |

|  |  |
| --- | --- |
| Conformément à la réglementation des cycles budgétaires et financiers internes, le Gouvernement libérera chaque année sa part du cofinancement au mois de : | Septembre |

Le paiement pour la première année d'appui en cofinancement sera effectué au mois de :

|  |  |
| --- | --- |
| Mois | Septembre |
| An | 2023 |

## 3.4 Soutien financier de Gavi

### 3.4.1 Subvention(s) pour l'introduction de vaccin(s) systématique(s) (VIG)

Malaria, systématique

Gavi propose des subventions à l'introduction de vaccins pour faciliter l'introduction concrète d'un nouveau vaccin dans le programme de vaccination systématique. Selon le déploiement progressif prévu pour le vaccin antipaludique, le montant de la subvention sera calculé et fourni par phases correspondant à la cohorte de naissance de
la région sous-nationale devant être approvisionnée.
• Phase 1, c.-à-d. soit la première introduction du vaccin antipaludique dans le programme de vaccination systématique d'un pays, qui se déroule à un niveau sous-national.

Somme forfaitaire de 100 000 $ US ou un montant calculé selon la cohorte de naissance sous-nationale ciblée (le plus élevé des deux).
Le montant calculé de la subvention s'élève, selon le statut transitoire du pays, à 0,80 $ US, 0,70 $ US ou 0,60 $ US par nourrisson dans la cohorte d'âge de la région sous-nationale couverte lors de la phase 1. Par exemple, pour un pays en phase initiale de transition, il s'agit de 0,80 $ US par enfant dans la cohorte d'âge (enfants nés vivants pendant l'année d'introduction) de la région sous-nationale couverte.

• Phases suivantes, c.-à-d. l'extension de la distribution du vaccin antipaludique dans des régions supplémentaires, y compris l'extension de la vaccination au-delà des régions du MVIP (régions de mise en œuvre et de comparaison) dans les pays participant au MVIP. Montant calculé de la subvention à l'introduction de la vaccination, selon le statut transitoire du pays de 0,80 $, 0,70 $ ou 0,60 $ US par nourrisson de la cohorte d'âge de la zone sous-nationale couverte lors de cette phase. Par exemple, pour un pays en phase initiale de transition, ce montant est de 0,80 $ US par enfant dans la cohorte de naissance (enfants nés vivants pendant l'année d'introduction) de la région sous-nationale couverte.

Nourrissons dans la cohorte de naissance de l'espace sous-national couvert lors de la première phase de l'introduction du vaccin antipaludique (Nombre)

|  |
| --- |
| 59,639 |

Contribution de Gavi par nourrisson dans la cohorte d'âge sous-nationale ciblée ($ US)

|  |
| --- |
| 0.6 |

Total en ($ US)

|  |
| --- |
| 100,000 |

|  |  |
| --- | --- |
| Fonds requis dans le pays avant | 1 Novembre 2023 |

### 3.4.2 Budget opérationnel

Veuillez renseigner le modèle de budgétisation et de planification de Gavi pour montrer comment la subvention d'introduction du vaccin Gavi sera utilisée pour faciliter l'introduction rapide et efficace du vaccin antipaludique. Veuillez vous assurer d'avoir importé le modèle de budgétisation et de planification de Gavi dûment rempli pour cette demande.

Si l'aide de Gavi ne suffit pas à couvrir tous les besoins, veuillez indiquer la somme qui sera apportée via un financement complémentaire dans le modèle de budget opérationnel. Veuillez fournir un résumé de votre demande dans les champs qui suivent.

Montant total - Financement du gouvernement/cofinancement par le pays ($US)

|  |
| --- |
| 471065 |

Montant total - Autres donateurs ($US)

|  |
| --- |
| 00 |

Montant total - Assistance Gavi ($US)

|  |
| --- |
| 100000 |

Montant par personne cible - Financement du gouvernement/cofinancement par le pays ($US)

|  |
| --- |
| 7.89 |

Montant par personne cible - Autres donateurs ($US)

|  |
| --- |
| 00 |

Montant par personne cible - Assistance Gavi ($US)

|  |
| --- |
| 1.67 |

### 3.4.3 Activités budgétaires clés

Faites la liste des principales activités du budget à réaliser lors de la mise en œuvre du soutien demandé. Veuillez fournir des détails sur les principaux facteurs de coût, intrants et postulats requis pour ces activités.

|  |
| --- |
| -Révision des outils de gestion du PEV prenant en compte le vaccin contre le paludisme ( Perdiems, transport , location de salle, pauses café)-Formation des acteurs à tous les niveaux (Perdiems, achat de carburant, forfait transport, location de salle, pauses cafés, fourniture de bureau..)-Contrôle et suivi (supervision): (Perdiem, achat de carburant)-Evaluation post introduction;-Gestion des frais de la subvention |

### 3.4.4 Procédures de la gestion des finances

Veuillez décrire les procédures de gestion financière qui s'appliqueront à la gestion du support financier direct d'un nouveau vaccin, y compris la source d'approvisionnement concernée.

|  |
| --- |
| La gestion des fonds relatifs à l’introduction du vaccin anti paludique dans le PEV de routine se fera conformément au manuel de procédures et à la convention de financement entre l'UCP-FE et la DCPEV |

### 3.4.5 Conformité avec les directives pour l'utilisation du soutien financier Gavi pour les frais de ressources humaines

La demande et le budget soumis sont-ils conformes avec les directives, critères et exigences existants pour l'utilisation du soutien financier Gavi pour les frais de ressources humaines ?

|  |  |
| --- | --- |
| Oui[x]  | Non[ ]  |

Veuillez fournir d'autres informations et justifications concernant les frais de ressources humaines, en particulier si les problèmes et des difficultés ont été indiqués concernant la conformité aux directives Gavi.

|  |
| --- |
| Sans objet |

### 3.4.6 Gestion fiduciaire

Veuillez indiquer si les fonds destinés aux coûts opérationnels doivent être transférés au gouvernement ou à l'OMS et/ou à l'UNICEF et quand le financement est requis dans le pays. Veuillez joindre le formulaire bancaire si le financement doit être transféré au gouvernement. Veuillez noter que l'UNICEF et l'OMS appliquent des frais administratifs, comme suit.

* Accord tripartite UNICEF : 5 %
* Accord bilatéral UNICEF : 8 %
* Accord tripartite OMS : 7 %

|  |
| --- |
| Les fonds destinés aux coûts opérationnels doivent être transférés au gouvernement via l'UCP-FE. |

### 3.4.7 Utilisation d'un appui financier pour financer des besoins supplémentaires en assistance technique

Fonds de Gavi par le biais de la participation des partenaires de Gavi/TCA, assistance technique sur mesure et différenciée en réponse aux besoins spécifiques des pays. Veuillez vérifier que le plan d'assistance technique actuellement approuvé inclut bien l'aide requise pour la mise en œuvre du soutien aux vaccins nouveaux. Si des lacunes dans l'assistance technique sont détectées pour le soutien aux nouveaux vaccins, l'assistance technique supplémentaire requise peut être financée par la subvention d'introduction du vaccin ou par d'autres partenaires. Dans ce cas, les coûts pertinents doivent être indiqués dans le budget et le MY-POA. En plus de l'inclusion dans le budget et le MY-POA, veuillez indiquer les domaines de programme pour les besoins supplémentaires d'assistance technique et les agences respectives fournissant l'assistance technique (si elles ont déjà été identifiées) ci-dessous.

Note 7

|  |
| --- |
| Pas de réponse |

## 3.5 Considérations stratégiques

### 3.5.1 Raisons de la présente demande

Décrivez les raisons pour demander ce ou ces nouveau(x) programme(s), y compris la charge de morbidité. Si cela est déjà précisé dans le plan d'introduction du vaccin, veuillez seulement citer les rubriques correspondantes.

|  |
| --- |
| Voir plan d'introduction du vaccin contre le paludisme au chapitre 1.3 |

### 3.5.2 Alignement avec les stratégies nationales de santé et de vaccination (SNV) du pays

Veuillez décrire comment les plans et les affirmations principales de la présente demande s'alignent avec la stratégie nationale de vaccination (SNV) la plus récente du pays et/ou d'autres plans nationaux de santé et de vaccination, dont la stratégie nationale en matière de malaria. Si cela est déjà précisé dans le plan d'introduction du vaccin, veuillez seulement citer les rubriques correspondantes.

|  |
| --- |
| Cette introduction est en étroite ligne avec le NIS, qui prévoit l'introduction de nouveaux vaccins tenant compte du facies épidémiologique. L'intro du vaccin contre le palu fait partir des Stratégies de lutte contre cette pathologie en plus de celle mise en œuvre par le programme national de lutte contre le paludisme. Cette stratégie de lutte a été retenue dans le plan stratégique national contre le paludisme et rentre dans l'initiative du gouvernement qui est de lutter contre la mortalité infantile, cheval de batail du gouvernement de la Cote d'Ivoire |

### 3.5.3 Forum de coordination (CCIA, CCSS ou équivalent) et comité consultatif (NITAG)

Fournissez une description des rôles du forum de coordination national (CCIA, CCSS ou organisme équivalent) et du comité consultatif technique national sur la vaccination (NITAG) dans le développement de cette demande. Si cela est déjà précisé dans le plan d'introduction du vaccin, veuillez seulement citer les rubriques correspondantes.
Si l'un des critères de Gavi pour garantir le fonctionnement de base du forum de coordination national correspondant (CCIA, CCSS ou équivalent) n'est pas rempli, veuillez en décrire les raisons et l'approche adoptée pour régler le problème. Les critères à respecter sont présentés dans les directives générales de demande.
En l'absence de NITAG, les pays doivent clarifier le rôle et le fonctionnement du comité consultatif et décrire les projets de création d'un NITAG.

Décrivez l'existence d'un mécanisme de coordination conjointe de vaccination antipaludique, p. ex., la création d'un groupe de travail auquel participent à la fois le PEV et le programme national de contrôle de la malaria (NMCP)

|  |
| --- |
| Voir plan d'introduction du vaccin contre le paludisme, au chapitre 5.1 |

### 3.5.4 Viabilité financière

Veuillez décrire les implications liées au financement des nouveaux programmes de vaccination requis. Veuillez faire part de tout défaut s'étant produit au cours des trois dernières années et, le cas échéant, décrivez les mesures de compensation mises en œuvre pour éviter de futurs défauts. De plus, le pays a-t-il pris en compte la transition future, sans l'appui de Gavi ?

|  |
| --- |
| Pas de réponse |

### 3.5.5 Difficultés rencontrées par les programmes

Résumez les difficultés du programme qui doivent être résolues pour bien mettre en œuvre l'appui au vaccin demandé et décrivez les plans pour les résoudre. Cela peut correspondre aux plans pour surmonter les obstacles identifiés dans la rubrique d'analyse de la situation en termes de couverture et d'équité, et inclure la chaîne d'approvisionnement en vaccins, la génération de la demande/mobilisation de la communauté, la qualité/disponibilité des données ainsi que leur utilisation et la direction, la gestion et la coordination, etc.

|  |
| --- |
| Voir plan d'introduction du vaccin contre le paludisme aux chapitres 2.3 et 2.4 |

### 3.5.6 Améliorer la couverture et l'équité de la vaccination systématique

« Expliquez comment l'introduction proposée du vaccin sera utilisée pour améliorer la couverture et l'égalité de la vaccination systématique. » Décrivez comment le programme de vaccination systématique et le système de santé seront renforcés pour répondre au travail supplémentaire que l'introduction du vaccin antipaludique représente, y compris le besoin de fournir ledit vaccin à des points de contact qui ne font actuellement pas partie du programme de vaccination systématique

|  |
| --- |
| Voir plan d'introduction du vaccin, au chapitre 3.4 (Moyens pour lever les obstacles empêchant d'atteindre de nouvelles populations ou groupes difficiles d'accès) |

### 3.5.7 Synergies

Décrivez les synergies potentielles entre les aides Gavi planifiées et existantes, y compris les introductions de nouveaux vaccins et le soutien au renforcement des systèmes de santé (RSS) prévus. Si cela est pertinent, décrivez également comment le pays va atténuer les risques financiers et relatifs aux programmes liés à de multiples introductions et campagnes la même année.
De plus, comment le soutien demandé est-il complémentaire et crée des synergies avec le soutien d'autres initiatives de santé mondiale comme le Global Fund et le GFF ?

Note 8

|  |
| --- |
| Dans le cadre du RRS en cours, il est prévu la réalisation d'une micro planification PEV de routine avec la participation de la communauté qui prendra en compte l'identification et les différentes stratégie pour l'atteinte de la cible de l'introduction de ce vaccin. De même, la mise en œuvre de la vaccination en stratégies avancées, la mobilisation et l'engagement communautaire prendront en compte les différentes interventions pour la réussite de cette introduction. |

### 3.5.8 Contrôle intégré des maladies, interventions existantes

Veuillez décrire toute intervention existante pour la prévention et le traitement de la pneumonie et de la diarrhée et le statut de sa mise en œuvre.

|  |
| --- |
| Dans le cadre de la lutte contre la pneumonie, le PEV a introduit le vaccin PCV en 2014 et le vaccin contre les rota virus en 2016 dans la routine . En fin d'année 2022, les CV administratives, au plan national, étaient de 93% pour la dose 3 PVC et de 90% pour la dose 2 du vaccin Rota. Par ailleurs, dans la prise en charge des maladies du nouveau né et de l'enfant (PCIMNE), la prise en charge se fait de façon intégrée par les agents de santé dans les centres de santé et au niveau communautaire, les Agents de Santé Communautaires assurent cette prise en charge dans la communauté |

### 3.5.9 Contrôle intégré des maladies, barrières

Veuillez fournir tout commentaire sur la façon dont la vaccination peut renforcer la mise en œuvre et la communication concernant d'autres interventions sanitaires. Veuillez mettre en évidence les obstacles qui vous semblent exister à l'intégration de vaccinations avec d'autres interventions sanitaires.

|  |
| --- |
| Au cours des séances de vaccination, la communication prendra en compte aussi bien les thématiques habituelles adressées que celles sur l'introduction du nouveau vaccin dans le PEV de routine en vue d'informer les parents sur la nécessité de vacciner les enfants contre le paludisme.L'obstacle principal réside dans les nouveaux contacts induits par l'introduction du vaccin contre le paludisme. Ces nouveaux contact nécessiteront un renforcement de la communication (rappel des RDV de vaccinations, surtout les nouveaux contacts) en faveur des parents ou gardiens d'enfants |

## 3.6 Rapport sur le cadre de performance des subventions (GPF)

### 3.6.1 Cadre de performance des financements - Consignes pour la demande

Le cadre de performance des financements (CPF) contient tous les indicateurs qui seront utilisés pour suivre les performances du programme pour le type d'appui demandé. Les cibles indiquées dans la rubrique 3 sur l'onglet Informations sur la cible pour le nombre de personnes à vacciner ont été transposées au niveau de leurs indicateurs respectifs dans le CPF. Le calcul des cibles de couverture et de taux d'abandon a été effectué à partir de ces chiffres (le cas échéant). Elles sont affichées comme « cibles calculées ». Si vous souhaitez réviser ces valeurs cibles, veuillez le faire dans le formulaire de demande : elles ne peuvent pas être éditées dans le cadre de performance. De plus, dans le cadre de votre demande, plusieurs points doivent être remplis directement dans le CPF. Ils se répartissent entre points obligatoires et facultatifs, ci-dessous :

**Obligatoire**

1. En plus des cibles calculées, les cibles du pays doivent être indiquées pour le calcul des indicateurs de résultat. Ces cibles doivent s'aligner sur celles de votre PPAc ou NHSP. Si ces cibles ne sont pas dans votre PPAc ou NHSP, ou que ce sont les mêmes que les cibles calculées, veuillez indiquer « NA » pour chaque valeur cible.

2. Indicateurs supplémentaires qui apparaissent dans le cadre de performance et ne sont pas inclus dans le formulaire de demande. Veuillez indiquer des objectifs pour ces indicateurs.

3. Pour de nombreux indicateurs, les dates de rapport ont été pré-remplies. Pour ceux qui n'ont pas été pré-remplis, veuillez ajouter les dates des rapports.

**Facultatif**

1. Ajouter des sources de données aux indicateurs existants : s'il existe des sources de données pour les indicateurs que vous souhaitez inclure, vous pouvez ajouter une source supplémentaire en cliquant sur l'icône stylo à côté du nom de l'indicateur.

2. Ajouter de nouveaux indicateurs : Gavi demande que tous les pays effectuent un rapport sur les indicateurs standard, qui sont déjà inclus dans le CPF. Si vous souhaitez ajouter des indicateurs complémentaires pour suivre vos performances, vous pouvez le faire en cliquant sur le bouton « ajouter un indicateur » au niveau de performance correspondant (résultat, résultat intermédiaire ou processus).

Veuillez noter que le filtre par défaut du CPF montre uniquement les indicateurs pertinents pour les types d'appui spécifiques de la demande. Vous pouvez voir le CPF complet en utilisant le filtre « Statut de la subvention ». Assurez-vous que votre bloqueur de fenêtres pop-ups soit désactivé au moment de lancer le GPF.

Si vous avez des questions, envoyez un e-mail à countryportal@gavi.org.

## 3.7 Télécharger des documents pour une nouvelle demande

### 3.7.1 Télécharger les documents de la demande

La liste des **documents relatifs à la demande** à fournir obligatoirement avec votre demande se trouve ci-dessous.

Dans le cas où un document ne peut être fourni, veuillez utiliser la case commentaires pour donner le motif ou la date de disponibilité du document.

***Plan de travail en anglais***

***Plan de travail en français******Modèle de Gavi pour budgets et rapports

Modele du budget et de reporting financier***

Documents pour demande

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Plan d'introduction de nouveau vaccin (NVIP), avec des détails sur l'approche par étapes et les régions sous-nationales présentant le fardeau et le besoin les plus importants. Avec liste de contrôles et d'activités, et calendrier. |

|  |
| --- |
| Plan dintroduction vaccin antipaludique dans le PEV en Côte dIvoireVF\_20-07-23\_14.14.48.dotx |

 |
|  |
|  | Modèle de budget Gavi |

|  |
| --- |
| Modele Budget Gaviintroduction vaccin PaluCIVVF\_20-07-23\_14.15.30.xlsm |

 |
|  |
|  | Plan de travail avec des activités spécifiques à la subvention pour la vaccination |

|  |
| --- |
| TEMPLATEINSTRUCTIONSStandaloneVaccine PaludismeCIVFR\_20-07-23\_14.16.03.xlsx |

 |
|  |

Appui de groupes de coordination et de conseil

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Procès-verbaux de réunion du Forum de coordination national avec approbation de la demande et signatures |

|  |
| --- |
| PV SIGNE DEUXIEME REUNION ORDINAIRE DU CCIA\_20-07-23\_14.31.46.pdf |
| LISTE DES SIGNATAIRES CCIACIV\_20-07-23\_14.39.44.pdf |

 |
|  |
|  | Procès-verbaux des réunions NITAGavec des recommandations spécifiques sur l'introduction de SNV ou la campagne |

|  |
| --- |
| Recommandation CNEIVIntroduction du vaccin antipaludiqueCôte dIvoire\_20-07-23\_14.27.12.pdf |

 |
|  |

Propre à un vaccin

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Stratégie nationale contre la malaria (ou document équivalent, si disponible) |

|  |
| --- |
| Plan Stratégique Nationa du Programme National de Lutte contre le Paludisme20212025 étendu à 2026CIV\_20-07-23\_14.16.54.pdf |

 |
|  |
|  | Zones ciblées d'interventionVeuillez contacter votre responsable pays ou responsable projet si cela s'applique à votre requête. | Aucun fichier n'a été téléversé |
|  |

Autres documents

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Autres documents (facultatif) | Aucun fichier n'a été téléversé |
|  |

# 4 Récapituler et soumettre la demande

## 4.1 Détails de la soumission

#### Résumé du financement de la vaccination dans le pays

Veuillez réviser les projections estimées pour les programmes de vaccination nouveaux inclus dans la présente demande.

**Programmes de Vaccination actifs**

Note 9

VPH systématique

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | 2023 | 2024 |
| Cofinancement par le pays (en $ US) | 884,694 | 1,153,055 |
| Appui de Gavi (en $ US) | 355,316 | 128,378 |

MenA systématique

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | 2023 | 2024 |
| Cofinancement par le pays (en $ US) | 700,466 | 897,715 |
| Appui de Gavi (en $ US) | 192,674 | 9,873 |

Rougeole-rubéole systématique

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | 2023 | 2024 |
| Cofinancement par le pays (en $ US) | 761,694 | 838,773 |
| Appui de Gavi (en $ US) | 224,073 | 162,941 |

PCV systématique

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | 2023 | 2024 |
| Cofinancement par le pays (en $ US) | 5,288,960 | 6,778,541 |
| Appui de Gavi (en $ US) | 2,972,927 | 1,616,992 |

Pentavalent systématique

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | 2023 | 2024 |
| Cofinancement par le pays (en $ US) | 1,237,284 | 1,585,700 |
| Appui de Gavi (en $ US) | 815,390 | 500,179 |

ROTA systématique

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | 2023 | 2024 |
| Cofinancement par le pays (en $ US) | 7,383,713 | 9,463,276 |
| Appui de Gavi (en $ US) | 4,624,457 | 2,739,141 |

**Total Programmes de Vaccination actifs**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | 2023 | 2024 |
| Montant total du cofinancement par le pays (en $ US) | 16,256,811 | 20,717,060 |
| Appui total de Gavi (en $ US) | 9,184,837 | 5,157,504 |
| Valeur totale (en $ US) (Gavi + cofinancement) | 25,441,648 | 25,874,564 |

**Demande de soutien aux nouveaux programmes de vaccination**

Malaria, systématique.

|  |  |
| --- | --- |
|  | 2024 |
| Cofinancement par le pays (en $ US) |  |
| Appui de Gavi (en $ US) |  |

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |
| Montant total du cofinancement par le pays (en $ US) |  |
| Appui total de Gavi (en $ US) |  |
| Valeur totale (en $ US) (Gavi + cofinancement) |  |

**Aperçu du portefeuille global : Programmes existants + Demande de soutien aux nouveaux vaccins ($ US)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | 2023 | 2024 |
| Montant total du cofinancement par le pays (en $ US) | 16,256,811 | 20,717,060 |
| Appui total de Gavi (en $ US) | 9,184,837 | 5,157,504 |
| Valeur totale (en $ US) (Gavi + cofinancement) | 25,441,648 | 25,874,564 |

Contacts

Veuillez identifier la personne à contacter au cas où Gavi aurait besoin de plus d'informations concernant la demande.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom | Position | Numéro de téléphone | E-mail | Organisation |
| Dr KOUADIO Nestor | Responsable du Service Projet et planification 07 | 002250707926336 | kouadionestjc@yahoo.fr | Direction du Programme Elargi de la Vaccination (DCPEV) |
| Dr Yao Kossi | Directeur Adjoint | 002250707862712 | yaokossia@yahoo.fr | Direction du Programme Elargi de Vaccination (DCPEV) |
| Pr EKRA Kouadio Daniel | Directeur coordonnateur PEV | 002250707391232 | kdanielekra@yahoo.fr | Direction de Coordination du Programme Elargi de Vaccination (DCPEV) |

#### Commentaires

Si vous avez des commentaires relatifs à la présente demande, veuillez-nous en faire part

|  |
| --- |
| Sans objet |

**Formulaire de signature gouvernemental**

Afin d'améliorer son programme de vaccination, le gouvernement de/du/de la/des Côte d'Ivoire souhaite renforcer le partenariat actuellement en place entre le gouvernement et Gavi, et demande par la présente l'assistance de Gavi pour :

Malaria, systématique

Conformément aux plans stratégiques nationaux en matière de santé publique et de vaccination, le gouvernement de/du/de la/des Côte d'Ivoire s'engage à développer les services nationaux de vaccination sur une base durable. Le gouvernement demande à Gavi et à ses partenaires de contribuer financièrement et techniquement à la vaccination des enfants du pays, conformément aux dispositions de la présente demande.

Les obligations de cofinancement dans le cadre de cette demande comprennent notamment la quantité de fournitures ou de fonds demandés à Gavi, et les obligations financières du gouvernement destinées à l'achat de ce nouveau vaccin.

Veuillez noter que Gavi ne procédera pas à l'examen de cette demande sans les signatures du ministre de la Santé et du ministre des Finances (et le cas échéant du ministre de l'Éducation), ou de leurs autorités déléguées respectives.

*Nous, les soussignés, déclarons que les objectifs et les initiatives de la présente demande sont en parfaite adéquation avec les plans stratégiques gouvernementaux de santé publique et de vaccination (ou leurs équivalents), et que les fonds nécessaires à la mise en œuvre de ces initiatives, notamment les fonds nationaux et le cofinancement éventuel des vaccins seront inscrits au budget annuel du Ministère de la Santé.*

*Nous, les soussignés, déclarons également que le financement demandé pour les salaires, les primes, les majorations, les indemnités journalières et les mesures incitatives ne font pas double emploi avec des fonds provenant d'autres sources (autres donateurs, etc.).*

*Nous, les soussignés, affirmons en outre que les termes et les conditions de l'accord-cadre de partenariat conclu entre Gavi et le pays continuent d'être pleinement en vigueur et s'appliqueront à toute aide accordée par Gavi en vertu de la présente demande.[[1]](#footnote-1)*

|  |  |
| --- | --- |
| Ministre de la Santé (ou autorité déléguée) | **Ministre des Finances (ou autorité déléguée)** |
| Nom | Nom |
| Date | Date |
| Signature | Signature |

Pour les pays demandant une aide contre le VPH dans le cadre d'un programme destiné aux écoles, la signature du ministre de l'Éducation (ou son autorité déléguée) est également requise.

|  |
| --- |
| **Ministre de l'Éducation (ou autorité déléguée)** |
| Nom |
| Date |
| Signature |

**Annexe**

Remarque 1

Le nouveau PPAc doit être téléchargé dans la rubrique des documents du pays.

Remarque 2

Le but de ces estimations est de fournir un aperçu des principales exigences en matière de vaccination, présentes et futures. Les valeurs ici indiquées sont une combinaison de données réelles et d'estimations. Plus précisément, les valeurs de l'année en cours sont des valeurs approuvées par le secrétariat tandis que les valeurs futures se basent sur les données fournies par le pays lui-même. Lorsque des données ne sont pas disponibles, nous nous basons sur des extrapolations pour estimer les besoins en matière de financement. Veuillez noter que toute valeur future peut faire l'objet d'une modification. Pour les exigences officielles, un pays est tenu de se référer à sa Lettre de Décision active.

Remarque 3

\* Pour toute information sur les présentations de vaccins disponibles, veuillez consulter les profils de produits détaillés disponibles ici : http://www.gavi.org/about/market-shaping/detailed-product-profiles/ \* Veuillez noter qu'il est possible que Gavi ne soit pas en mesure de satisfaire les premiers choix de produits pour tous les pays. Dans ce cas, Gavi contactera le pays et les partenaires concernés pour examiner les options. \* En raison de divers facteurs, la date de lancement peut varier par rapport à la date indiquée dans la demande. Gavi travaillera en étroite collaboration avec les pays et leurs partenaires pour résoudre ces problèmes. \*Pour l'introduction de vaccins systématiques, l'assistance est généralement demandée jusqu'à la fin de la PPAc valide du pays, conformément aux directives, et peut être prolongée par la suite. Si vous souhaitez demander l'assistance de Gavi pour une période plus courte que la fin de votre PPAc, cela est possible. \* Pour les campagnes, le champ « assistance demandée jusqu'à » sera normalement d'une année civile à compter de la date de lancement, mais peut être prolongé pour une campagne par étapes.

Remarque 4

Veuillez saisir la cohorte d'âge cible sous la forme d'un nombre entier en semaines, en mois ou en années, puis sélectionner semaine (s), mois (s) ou année (s) en conséquence.

Remarque 5

Les exigences en matière de cofinancement sont indiquées dans les directives.

Remarque 6

https://www.gavi.org/support/process/apply/additional-guidance/#leadership

Remarque 7

Une liste des activités d'assistance technique potentielles dans chaque domaine de programme est disponible ici : http://www.gavi.org/support/pef/targeted-country-assistance/

Remarque 8

Par ex. : si deux introductions sont prévues la même année, il doit y avoir des synergies au moins en ce qui concerne les événements de formation et de mobilisation sociale.

Remarque 9

Le but de ces estimations est de fournir un aperçu des principales exigences en matière de vaccination, présentes et futures. Les valeurs ici indiquées sont une combinaison de données réelles et d'estimations. Plus précisément, les valeurs de l'année en cours sont des valeurs approuvées par le secrétariat tandis que les valeurs futures se basent sur les données fournies par le pays lui-même. Lorsque des données ne sont pas disponibles, nous nous basons sur des extrapolations pour estimer les besoins en matière de financement. Veuillez noter que toute valeur future peut faire l'objet d'une modification. Pour les exigences officielles, un pays est tenu de se référer à sa Lettre de Décision active.

1. Dans l'éventualité où le pays n'aurait pas encore conclu d'accord-cadre de partenariat avec Gavi, les termes et les conditions de la présente demande s'appliqueront en vertu de cette dernière à toute aide accordée par Gavi. [↑](#footnote-ref-1)